

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU ROVE

SEANCE DU 19 MARS 2025

Conseillers Municipaux : Effectif : 29 ; Présents : 27 ; Pouvoir : 0 ; Absents : 2

L'an deux Mil vingt-cinq, le dix neuf mars à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul SABATINO Maire, suite à la convocation en date du 13 mars 2025.

ETAIENT PRESENTS : BARTOLI Michel (arrivé à 18h07)- BONNET Marie-Claude - CANGELOSI Laetitia - CASABURI Francine - CORTES Jeanne - COSTE Raymonde – DEQUIVRE Claude - DESMATS Nicole - FIORI Frédéric - FERNANDEZ Danielle - GIRAUD Chantal - GUEVARA David –GROBEL Pierre - GIUDI Marie-Noelle - JAUFFRET Michel– JUAN Annie - LAVAL Jacques - LILLO Sabine - MARTINEZ Véronique - MISSIMILLY Laurent - MONTALBAN Francis – ROSSO Georges – ROSSO Viviane – SABATINO Paul - SALAS Aline - SACOMAN Roger - SOLE Jean-Pierre.

ONT DONNE POUVOIR :

ABSENTS : - MAISONNEUVE Régis - MAZADE Alain-

SECRETAIRE DE SEANCE : SALAS Aline

2025-02bis-012

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL 13 - TRAVAUX DE PROXIMITE 2025 - Réfection des clôtures du Stade municipal du ROVE

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental 13 dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière du Conseil Département 13 pour la réalisation du projet suivant :

- Réfection des clôtures du Stade municipal du ROVE

La commune du ROVE souhaite entreprendre des travaux de réfection de la clôture du stade municipal pour des raisons de sûreté et sécurité pour les jeunes sportifs ; En effet la clôture actuellement ancienne ne permet pas la sécurisation des lieux pendant les cours et stages sportifs.

Ce projet s'inscrit dans le PPMS, Plan Particulier de Mise en Sûreté.

Le montant estimatif de cette opération s'élève à 32 890 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est présenté ainsi :

Descriptif	COUT HT	FINANCEMENTS	Montants HT	% Taux
Réalisation clôture grillage rigide sur muret	24 890,00 €	Conseil Départemental 13: Travaux proximité 2025	23 023,00 €	70%
Elagage/ arrachage et évacuation arbres en déchetterie	8 000,00 €	Autofinancement Commune	9 867,00 €	30%
Total opération	32 890,00 €	TOTAL FINANCEMENTS	32 890,00 €	100%

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que cette opération pourrait être éligible au titre d'une aide financière du Conseil Départemental 13, dans le cadre des travaux de proximité 2025. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet. Aussi propose-t-il au conseil municipal de solliciter auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône la subvention la plus élevée possible.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le dossier présenté ;

DECIDE de demander l'aide financière la plus élevée possible au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour 2025 ;

CHARGE Monsieur le Maire de fournir le dossier nécessaire, le moment venu, pour octroi de cette aide.

VOTE / POUR

27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Paul SABATINO

